

**32 - Subventions aux associations médico-sociales - Deuxième attribution 2011**

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :** La Ville de Besançon appuie l'action des associations locales qui œuvrent dans le domaine médico-social.

Il est proposé d'attribuer en deuxième répartition 2011, aux associations à caractère médico-social, les subventions suivantes :

Dénomination association	Objet social	Subventions attribuées par l'Etat et autres collectivités territoriales	Sommes attribuées par la Ville de Besançon		Montant de la subvention sollicitée en 2011	Sommes proposées Deuxième attribution 2011
		2010	2009	2010		
ANPAA 25 (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie du Doubs)	Prévention, formation et soins en alcoologie et tabacologie	123 630 €	6 800 € + 600 €	6 000 € + 1 400 €	9 400 €	7 400 €
CODES 25 (COMité Départemental d'Education pour la Santé du Doubs)	Accompagnement santé individualisé en direction des personnes en situation de précarité	188 971 €	0	5 000 €	5 000 €	5 000 €
CICS (Centre d'Information et de Consultation sur la Sexualité)	Information, consultation et prévention sur la sexualité	141 233 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	2 700 €
AIDES	Lutte contre le Sida, aide aux malades et à la recherche	205 732 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	2 700 €
AIRC (Association des Insuffisants Rénaux Comtois)	Aide et soutien aux insuffisants rénaux -Sensibilisation au don d'organes	500 €	863 €	860 €	900 €	770 €
VIVRE COMME AVANT	Soutien aux femmes atteintes d'un cancer du sein	7 800 €	800 €	800 €	1 000 €	720 €
MEDECINS DU MONDE	Consultations médicales - Public en grande précarité	2 300 €	800 €	800 €	800 €	720 €
LA CROIX BLEUE	Aide aux personnes victimes de l'alcool	500 €	760 €	760 €	760 €	680 €
DONNEURS DE VOIX - Bibliothèques sonores	Enregistrement de livres - Prêt aux non et mal-voyants	400 €	1 750 €	750 €	800 €	720 €
FRANCHE-COMTE PARKINSON	Aide et soutien aux malades parkinsoniens et à leurs familles	23 433 €	0	0	1 000 €	720 €

Dénomination association	Objet social	Subventions attribuées par l'Etat et autres collectivités territoriales	Sommes attribuées par la Ville de Besançon		Montant de la subvention sollicitée en 2011	Sommes proposées Deuxième attribution 2011
		2010	2009	2010		
VIE LIBRE	Prévention et lutte contre l'alcoolisme	-	400 €	400 €	1 000 €	360 €
ENFANTS ET SANTE	Aide aux enfants atteints de cancers et de leucémies	-	0	845 €		736 €
<b>TOTAL</b>						<b>23 226 €</b>

### Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de ces subventions.

En cas d'accord, la somme totale, soit 23 226 €, sera prélevée au chapitre 65.510/6574 CS 50000.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'attribuer les subventions proposées.

M. HAKKAR n'a pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 18 novembre 2011.*